

# PRIX POUR LA TECHNIQUE DE MESURE



	Coûts en frs
rvices en données de mesures	par évaluation

Évaluation unique (p. ex. évaluation annuelle, périodique, etc.) 150.00 Transmission en format Excel par courriel

#### Dispositifs de mesure supplémentaires

Ser

Contacts de transmission du compteur pour mesures par le client à partir du compteur d'ESB: (libre de potentiel, max. 24 V/10mA, raccordements au compteur réalisés par ESB)

• Imp/kWh	60.00
• Imp/kVarh	60.00
Période de mesure de 15 minutes	60.00

Période de mesure de 15 minutesContact de transmission pour le double tarif

• (Commande uniquement par relais intermédiaire fourni par le client)

## Questions

Avez-vous des questions quant à nos prix et modalités pour la technique de mesure? Appelez-nous ou écrivez-nous: Téléphone 032 321 13 00 E-mail info@esb.ch Nous vous conseillons volontiers.

Sont applicables les Conditions générales d'ESB pour le raccordement et l'utilisation des réseaux de distribution et la fourniture d'électricité (annexe des tarifs incluse).

TVA: tous les prix TVA en sus

60.00

Coûts en frs par point

de mesure et par an

#### Exploitation de base pour les points de mesure

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent d'ores et déjà les coûts de l'exploitation de base des points de mesure (mesure, relevé et décompte de la consommation d'électricité).

### Mesure de la courbe de charge

Tous les consommateurs finaux qui font valoir leur droit d'accès au réseau ainsi que les producteurs dont la puissance raccordée est supérieure à 30 kVA doivent être équipés d'un dispositif de mesure de la courbe de charge avec transmission automatique des données.

Sur demande et contre un dédommagement couvrant les frais, la mesure de la courbe de charge est également mise à la disposition d'autres clients et prestataires de services agréés. Les prix indiqués par point de mesure et par an comprennent les coûts d'infrastructure du compteur, de la lecture à distance, de la transmission des données, l'examen de plausibilité ainsi que la fourniture et l'envoi de données. Un raccordement de télécommunication mis à disposition par le client est la condition. L'installation et l'exploitation de types de transmission alternatifs peuvent être envisagés sur demande et au prix coûtant.

